



80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3^e Commission

Point 71 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation

New York, le 17 octobre 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous remercions le Rapporteur Spécial pour son rapport et ses recommandations.

La Suisse, par son agence de coopération internationale, soutient plusieurs initiatives à l'interface des systèmes de santé et alimentaires pour la mise en œuvre de politiques réglementaires et fiscales favorisant une alimentation saine et la prévention des maladies non transmissibles.

Notamment, le programme Global RECAP de l'Organisation Mondiale de la Santé et l'Organisation internationale de droit du développement vise à renforcer les capacités et les liens entre gouvernements, société civile et universités pour déployer des politiques publiques qui, par exemple, encadrent les pratiques de marketing responsables envers les enfants et l'étiquetage clair et non trompeur. La Suisse souligne que la disponibilité et l'analyse de données fiables reste un enjeu prioritaire pour orienter ces politiques publiques et faire le suivi des progrès accomplis.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Monsieur le Rapporteur Spécial, le rapport mentionne certaines mesures permettant aux consommateurs de faire des choix éclairés en faveur d'une alimentation saine. Quels liens peut-on établir entre les droits des consommateurs et le droit à une alimentation adéquate ?

Je vous remercie.